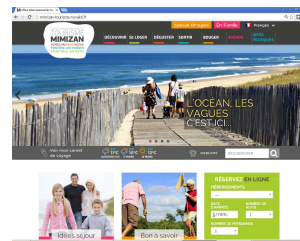


## Retour sur le plan de promotion et de communication 2016

### Le nouveau site de l'OIT est en ligne...

En ligne depuis le 3 juin, le nouveau site de l'OIT fait la part belle à l'image :

- Image de la destination (page d'accueil mais aussi rubrique découvrir / en image et en vidéo)
- Visuels des prestataires : chaque page détaillée des partenaires de l'OIT que ce soit un hébergement, une activité, un restaurant, un bar, un lieu de visite, présente au moins 6 photos



Ce site valorise aussi 2 axes de travail qui différencient l'OIT : l'organisation de séjours sur le thème de l'environnement et des savoir-faire de la filière forêt – bois pour les groupes scolaires, étudiants et professionnels et la mise en place d'une offre touristique spécifique pour les familles.

Enfin, place aux réseaux sociaux et aux avis clients que l'on retrouve respectivement en page d'accueil du site et sur la page détaillée de chaque prestataire partenaire.

Accessible depuis son ordinateur portable, sa tablette, son téléphone, le nouveau site de l'OIT est actuellement en français ; les versions anglaise, allemande, espagnole renvoie vers « l'ancien site » ; les nouvelles versions étrangères seront travaillées durant l'été.

### Communiquer avec les habitants du territoire et les partenaires

Ce sont près de 200 foyers de la Communauté de Communes de Mimizan (CCM) mais aussi des environs qui sont abonnés au service d'informations touristiques gratuit mis en place par l'OIT. Outre la liste mensuelle des restaurants ouverts, les différentes animations, les horaires de bus, l'OIT adresse également la liste des pharmacies de garde. Vous n'êtes pas encore inscrits à ce service ? Adressez votre demande à [nathalie.bernet@mimizan-tourisme.com](mailto:nathalie.bernet@mimizan-tourisme.com).

L'enquête **auprès des habitants** se poursuit ; dommage qu'il y ait si peu de retour. En tant qu'habitant de la CCM, vous êtes aussi concerné par cette enquête aussi est elle jointe à cette lettre.

### Une journée découverte riche en rencontres

Cette journée a permis à la 20aine de participants de se replonger dans l'histoire des villages d'Aureilhan et de St Paul en Born mais aussi de découvrir les installations de nouveaux partenaires ou de partenaires fidèles à l'OIT depuis plusieurs années. Ainsi, le groupe a visité la résidence des Terrasses du Lac à Aureilhan, a pratiqué certaines activités (kayak surf, paddle yoga (nouveau) et pirogue hawaïenne) d'All Water installé à Aureilhan, Mimizan lac et à Mimizan Plage, rencontré la responsable de la salle d'exposition de la Gare de l'Art à St Paul, a découvert les installations du centre équestre Olivier Bauer toujours à St Paul, s'est essayé à l'activité Aqua bike à la piscine intercommunale de Mimizan (nouveau) avant de finir par une visite des installations du Skate Park à Mimizan Plage et de partager un verre dans un bar partenaire de l'OIT, le Bock Trotter. Le déjeuner au Calicoba à Aureilhan (dans l'enceinte du camping Tohapi Eurolac) a été l'occasion d'apprécier la vue sur le lac d'Aureilhan.



## Des engagements qualité forts

### Avis favorable pour le renouvellement de la marque Qualité Tourisme

Le 27 mai 2016, le cabinet ANAE Développement a audité pendant près de 8h les différents services de l'OIT afin de vérifier la conformité de nos actions et de notre fonctionnement aux **250 critères** de la marque Qualité Tourisme.



Grâce au travail de l'ensemble de l'équipe sous l'égide de la responsable qualité, c'est un avis favorable qui a été attribué à l'OIT ; accompagné d'encouragements quant au contenu des actions de communication menées à l'attention de nos partenaires (donc vous), quant à la volonté de faire évoluer les visites groupes à la demande des clients, quant à la qualité de l'accueil et des renseignements fournis.

Des pistes de travail ont également été lancées : traduire les enquêtes de satisfaction client et mieux les mettre en avant à l'accueil ; compléter la signalétique urbaine de l'OIT ; repenser totalement le système d'archivages informatique des dossiers

### Accueil vélo : 90% de renouvellement

Cela fait 3 ans que l'OIT de Mimizan et une 15aine de partenaires se sont engagés dans le label Accueil Vélo. Ce label estampille des hébergements, des prestataires d'activités, des lieux de visites, des points de location de vélos et des offices de tourisme situés à moins de 5 km de l'itinéraire cyclable de la Vélodyssée et engagés dans un accueil adapté à la clientèle de cyclistes.



Ce label national est attribué pour 3 ans par une commission départementale qui étudie les dossiers présentés par les offices de tourisme. Ainsi, suite aux revisites effectuées par la technicienne en charge de ce dossier, les 15 partenaires ont souhaité reconduire leur adhésion à ce label, satisfaits des retombées en terme d'image et surtout en terme de fréquentation sur les ailes de saison. Un nouveau camping a même intégré le réseau.

Par ailleurs, le travail initié par l'OIT de Mimizan avec ses partenaires labellisés a séduit le Comité Départemental du Tourisme des Landes. Aussi la technicienne est intervenue lors d'une réunion départementale le 19 mai dernier sur les actions qu'elle mène dans ce cadre là : remise aux partenaires d'un lot de 10 plans de pistes cyclables de la Communauté de Communes de Mimizan (prix initial : 1 € l'unité) ; instauration d'un tarif préférentiel (0,70 €) du plan des pistes pour tous les partenaires de l'OIT ; remise du plan « sécurité des pistes cyclables » ; plan effectué par les pompiers de Mimizan et sur lequel sont reportés toutes les pistes et le marquage au sol qui permet de repérer facilement les personnes en détresse sur l'une des pistes.

Pour plus d'informations, contactez Véronique GRUÉ au 05 58 09 91 18 ou [veronique.grue@mimizan-tourisme.com](mailto:veronique.grue@mimizan-tourisme.com)

## Premiers résultats encourageants pour les nouveautés 2016 de l'OIT

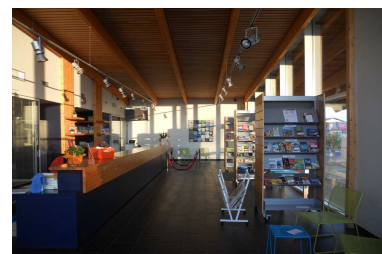
### Printemps des Landes : + 53% d'inscriptions

31 animations, 359 personnes inscrites (contre 234 en 2015), dont une grande majorité d'enfants et davantage d'habitants que l'an dernier. La recette générée pour les partenaires de l'événement s'est élevée à 1 310 € (+ 500 € / 2015) : l'édition 2016 du Printemps des Landes (du 2 avril au 2 mai) fut un réel succès. Les inscriptions aux animations, aux visites se faisaient cette année, en ligne permettant à chacun d'être autonome, de réserver jusqu'à la dernière minute au gré de ses envies. Des réajustements techniques seront apportés d'ici l'été comme la possibilité de visualiser le nombre de places restantes.

Réserver ▶

### 24 juin : Présentation du projet de réaménagement de l'accueil de l'OIT et de la salle Maurice Martin

4 réunions de travail, de nombreux échanges ont permis de définir le futur aménagement du hall d'accueil de l'OIT et la nouvelle configuration de la salle Maurice Martin.

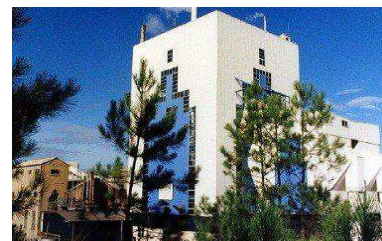


Disparition de la banque d'accueil, des présentoirs... et place à un espace d'informations plus proche des clients, plus interactif, à un espace de découverte des spécificités de notre destination de manière ludique, tactile, numérique ; création d'une gamme de produits destinés à la vente autour de 2 thèmes identitaires, les enfants et la forêt / le bois. Le coin wifi sera repensé ainsi que l'espace dédié à la documentation. Ce dernier sera recentré sur la mise en valeur de nos partenaires et des principaux lieux de visite de la région.

## D'autres nouveautés pour cet été

### La guide Nature de l'OIT accompagnera la visite de Gascogne Papier

Fort de son expérience dans la connaissance du massif des Landes de Gascogne et dans la valorisation de ce massif auprès de différents publics, Katia, la guide Nature de l'OIT accompagnera cette année les participants inscrits à la visite de Gascogne Papier prévue tous les mercredis entre le 6 juillet et le 24 août, au tarif de 8 € / pers (la visite est réservée aux personnes de plus de 15 ans).



Ce sera l'occasion pour elle, de mettre à profit le temps de trajet, en bus, pour présenter les spécificités de ce massif, véritable entrée en matière à la visite de l'usine. Elle pourra également répondre aux éventuelles questions que suscitera la visite mais aussi évoquer les autres visites qu'elle propose aux vacanciers pour découvrir les autres savoir-faire de la filière forêt – bois ainsi que les sorties Nature qu'elle guide. Bref, une réelle plus value pour cette visite incontournable !

### « Promenons nous dans les Bois » en famille à Mézos

Cet été, le jeu de piste « Promenons nous dans les bois » se déplace sur le village de Mézos. Encadrée par Katia, la guide Nature de l'OIT, cette animation s'adresse aux enfants qui munis d'une boussole et d'un carnet de route partent, accompagnés de leurs parents, à la découverte du trésor de la forêt des Landes de Gascogne. Le trésor procure toujours autant d'émerveillement auprès des enfants !



La volonté de l'OIT est que cette animation soit l'occasion pour les vacanciers de découvrir les différentes communes qui composent la Communauté de Communes de Mimizan. Ainsi, en 2015, le trésor « Promenons nous dans les bois » se déroulait à Bias, en 2014 à Pontenx les Forges, en 2013 à Mimizan Plage, en 2012 à St Paul en Born.

Retrouvez les dates dans la rubrique agenda de notre site [www.mimizan-tourisme.com](http://www.mimizan-tourisme.com) et réservez en ligne.

### Un club Mickey à Mimizan Plage

Installé sur la plage des Ailes et accessible aux enfants dès l'âge de 5 ans, ce nouveau club de plage ouvrira ses portes le 6 juillet. Il sera aménagé d'une piscine, de trampolines, d'un château gonflable et proposera des jeux, des concours, du sport et même des cours de natation. Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 18h30, les formules d'accueil sont modulables : à l'heure, à la ½ journée, à la journée ou même à la semaine. Une animation « Concours de trampoline » sera organisée dans le cadre du partenariat avec l'OIT et le label Mimiz'Ô tous les dimanches à 16h.



Renseignements au 06 47 17 66 27 ou [clubmickeymimizan@gmail.com](mailto:clubmickeymimizan@gmail.com)

### Le skatepark a ouvert ses portes au public le 18 juin

Le skatepark de Mimizan est un ensemble unique en Aquitaine, avec une emprise totale de 3 600 m<sup>2</sup> dont 1 500 m<sup>2</sup> dédiés à la pratique du skate et d'autres formes de glisse urbaine. Il est composé de trois zones bien distinctes : un plaza, un bowl d'une profondeur variant de 1,80 à plus de 3 mètres - c'est l'un des plus profonds d'Europe - destiné à une pratique experte et à recevoir des compétitions, et enfin un playground, espace mixte qui intègre un mini-stade ouvert aux jeux de ballons et à la pratique des skateurs débutants. L'infrastructure comprend un parking dédié, une zone de détente et dispose d'un éclairage pour la pratique en soirée et en hiver.



Cet espace est en accès libre mais des cours de skate seront proposés notamment durant l'été dans le cadre de la démarche qualité Famille et notamment le dimanche de 16h30 à 17h30 pour les jeunes de 6 à 17 ans.



# Focus sur l'étude menée auprès des touristes à vélo sur la Véloodyssée en 2015

Une enquête a été menée en 2015 auprès de 1 030 touristes (dont 240 dans les Landes) ayant emprunté l'itinéraire. Cette enquête avait pour objectif de mieux connaître le touriste à vélo le long de cet itinéraire et mesurer sa satisfaction.



- **Le parcours :**

- 74% des itinérants ont parcouru un trajet dans le sens Nord – Sud
- 19% sont partis de Nantes, 7% de St Brévin les Pins (44) et 7% de La Rochelle (17)
- 18% sont arrivés à Hendaye, 11% de La Rochelle (17) et 9% à Royan (17)
- les itinérants parcouraient en moyenne 550 km durant leur séjour et la distance effectuée par jour était d'environ 64 km
- 76% des itinérants ont fait un aller simple à vélo et sont revenus par un autre moyen de transport pour le retour dont 39% le train
- seul 4% des itinérants ont utilisé un vélo électrique

- **Le mode d'hébergement :**

- 59% se sont logés en camping et 45% en hôtel
- 40% ont réservé plus d'un mois à l'avance
- 25% ont sélectionné un établissement labellisé Accueil Vélo



- **La durée :**

- 60% des répondants sont partis moins de 15 jours et plus précisément 8,6 jours

- Lors de leurs étapes, les **itinérants se divertissent :**

- 66% ont visité la ville ou village étape
- 55% ont été à la plage
- 46% ont déjeuné ou diné dans un restaurant
- 26% ont visité un musée, un château



- **La connaissance et la circulation le long de l'itinéraire :**

- 69% ont préparé leur itinéraire via le site officiel de la Véloodyssée
- 21% l'ont préparé avec l'aide des offices de tourisme
- 85% des itinérants ont ensuite utilisé la signalétique directionnelle officielle pour se diriger
- 44% d'entre eux ont utilisé un topoguide pour s'orienter
- 24% d'entre eux ont utilisé les informations des offices de tourisme

- **Le budget moyen** alloué est de 65 € / jour / personne soit environ 1 € / km



- **La clientèle :**

- est française à 72%
- est originaire de Pays de Loire et d'Ile de France à égalité pour 16% ; de Rhône Alpes pour 12% ; de Bretagne à égalité avec l'Aquitaine pour 10%
- est constituée de couples pour 47%, de groupes d'amis pour 23%
- a plus de 50 ans pour 53%
- parcourt la Véloodyssée pour la 1<sup>re</sup> fois pour 20% d'entre eux ; 11% l'ont déjà emprunté

- Les **sources de satisfaction** furent : la diversité, la beauté des paysages, la qualité de l'hébergement et de la restauration et la cohabitation entre les différents usagers de l'itinéraire



- Les **pistes d'amélioration** concernaient essentiellement les services le long de l'itinéraire : point d'eau, toilettes, poubelles, aire de pique nique

# Quelques brèves de la Communauté de Communes de Mimizan

## De nouvelles modalités de paiement de la taxe de séjour

La taxe de séjour est instaurée sur notre territoire et s'applique pour tous séjours se déroulant entre le 1er avril et le 31 octobre. Les hébergements doivent la percevoir auprès de leurs clients et la reverser mensuellement à la Communauté de Communes au plus tard le 8 du mois suivant.

Afin de faciliter les démarches des hébergements, la Communauté de Communes de Mimizan s'est dotée d'un nouveau logiciel de taxe de séjour qui met à disposition des hébergements une plate-forme de télé-déclaration (<https://taxe.3douest.com/mimizan.php>) qui permet chaque mois de déclarer les nuitées en quelques clics et de reverser la taxe de séjour via différents moyens de paiement (versement, prélèvement, paiement par carte bleue en plus du paiement par chèque et en espèce).

Cette nouvelle plateforme dont l'utilisation est assez simple et permet de gagner en rapidité d'exécution.

Renseignements : Céline CHIBRAC - Communauté de Communes de Mimizan - le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h – Tél 05 47 81 70 05 - [taxedesejour@cc-mimizan.fr](mailto:taxedesejour@cc-mimizan.fr)

## Des travaux sur les pistes cyclables

Afin d'améliorer la circulation sur les pistes cyclables et le confort des usagers, des travaux de réfection ont été entrepris (dont certains sont encore en cours), sur différents tronçons du réseau. A titre d'exemple, le revêtement a été refait entre le cimetière de Mimizan et le magasin Lidl à Aureilhan afin de faire disparaître les remontées racinaires. La piste a été élargie à 2,50 m entre la sortie d'Aureilhan et le lieu dit Serris à St Paul en Born. Enfin, le revêtement a été en partie repris sur la piste qui conduit à Ste Eulalie en Born après le golf de Mimizan.

Par ailleurs, ont été remplacés des panneaux d'indication directionnelle ou de police et le mobilier bois endommagé.



## Horaires d'ouverture des points d'informations touristiques

### A l'OIT à Mimizan Plage

Juillet et août :

- ✓ Lundi au samedi : **9h - 19h**
- ✓ Dimanche et jours fériés : **10h - 12h30 et 16h - 19h**



### Au Point d'informations touristiques à Mézos

Juillet et août :

- ✓ Lundi : **10h – 12h / 16h – 19h**
- ✓ Mardi : **10h – 14h**
- ✓ Mercredi : **15h -19h**
- ✓ Samedi : **16h - 19h**

